



Votre nouvelle Intercommunalité

Fusion des communautés de communes

Par arrêté du 12 décembre 2016, le Préfet de la Haute-Garonne a prononcé la fusion des communautés de communes Cap Lauragais, Cœur Lauragais et CoLaurSud et crée, à compter du 1er janvier 2017 une communauté de communes dénommée:

dont le **siège administratif** est situé à **Villefranche de Lauragais - 73 avenue de la Fontasse.**

Les différents services rendus aux administrés sont maintenus dans leur intégralité et vos interlocuteurs habituels demeurent à votre écoute dès le 1er janvier 2017 aux adresses et coordonnées habituelles.

Néanmoins, des pôles de proximité restent sur l'ensemble du territoire:

1, av. de la République - 31560 Nailloux

- MSAP (Maison de Services Au Public)
- Services Enfance-jeunesse
- Petite enfance
- Permanences urbanisme
- Services d'aides à domicile

4, rue Robert-Estrade - 31560 Nailloux

- Service Techniques (bâtiment, espaces verts, environnement-déchets)

7, av. du 8 mai 1945 - 31460 Caraman

- SPANC (Service d'assainissement non collectif) secteur Caraman
- Service Portage de repas
- Petite enfance
- Service Techniques (voirie, bâtiment, espaces verts)
- Permanences sociales
- Permanences urbanisme



22, chemin de la Camave - 31290 Villefranche-de-Lauragais

- Les responsables de départements et de services techniques (voirie, bâtiment, espaces verts, environnement-déchets)

– **Président de la communauté de communes Terres du Lauragais : Christian Portet**, maire de Calmont.

– **1e Vice-président en charge de l'administration générale aménagement du territoire : Gilbert Hébrard**, maire de Vendine et conseiller départemental du canton de Revel.

– **2e Vice-président en charge du développement économique : Olivier Guerra**, maire de Gardouch.

– **3e Vice-président en charge de la transition énergétique : Pierre Izard**, conseiller municipal à Villefranche-de-Lauragais et président du Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne.

– **4e Vice-président en charge des finances et des marchés publics : Bernard Barjou**, adjoint au maire de Villefranche-de-Lauragais.

– **5e Vice-présidente en charge de la petite enfance et des relais d'assistantes maternelles : Laurence Klein**, maire de Saint-Pierre-de-Lages.

– **6e Vice-président en charge de l'environnement et des déchets ménagers : Jean-Pierre Houlié**, maire de Ségreville.

– **7e Vice-présidente en charge du développement touristique : Marie-Claire Garofalo**, maire de Montgeard.

– **8e Vice-président en charge de la culture et la communication : Jean-François Pagès**, maire d'Avignonet-Lauragais.

– **9e Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'équilibre du territoire : Sophie Adroit**, adjointe au maire de Cambiac.

– **10e Vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse, des sports et de la vie associative : Jean-Clément Cassan**, maire de Caraman.

– **11e Vice-présidente en charge du patrimoine, des espaces verts et des chemins de randonnée : Francette Nono**, adjointe au maire de Renneville.



- **12e Vice-président en charge de la voirie et des transports : Marc Mengaud**, maire de Lanta.
- **13e Vice-présidente en charge des services à la personne : Michèle Touzelet.**
- **14e Vice-président en charge des lacs, rivières et zones humides : Jean-Claude Landet.**
- **16e membre du bureau : Marie-Claude Piquemal-Doumeng**, maire de Villefranche-de-Lauragais.
- **17e membre du bureau : Laurent Miquel**, maire de Vieillevigne.
- **18e membre du bureau : Nicolas Fédou**, maire de Villenouvelle.
- **19e membre du bureau : Michel Dutech**, maire de Nailloux.
- **20e membre du bureau : Blandine Canal**, maire de Mauvaisin.
- **21e membre du bureau : Esther Escrich-Fons**, maire de Saint-Germier.